

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr 50).
Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

V
TÉ
I
III
J
DIP
28
G
30
Ate
Un

905.
dit
t, se
ent,
pro-
aire

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

da-
ébec
de
or-
la
ort
an-
de

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin * 1, Rue St-Jean
QUEBEC. LÉVIS.

ph.
LOS
n-

JOS. P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

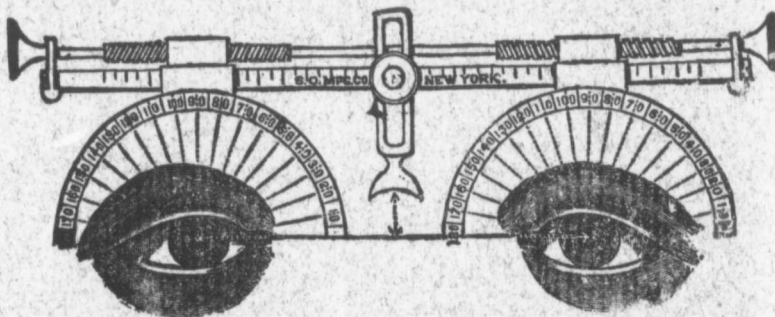
F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC



**J.-E. GAGNON, OPTICIEN
SPÉCIALISTE.**

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité : Verres Toriques

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

de 8 heures a. m. à 9 heures p. m.

Le
l'Arche
pour to
ENT
RUE

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 100

N
S
UX
EC
EN
STE.
C.
Qué
trava
né jour
n.

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

H

CI
M

~~~~~

C  
gne  
con  
nair

~~~~~

Nou
V
n'

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL

NAVIGATION

Voyages d'Hiver
dans le Sud



Visitez la terre du soleil
et de la santé — Bermudes,
Floride, Cuba, les Carolines,
la Géorgie, Nouvelle-Orléans,
Californie, Atlantic City,
Washington, Old Point Com-
fort, etc., etc.

Pour autres informations
particulières, livrets descrip-
tifs, taux, listes d'hôtels, prix,
s'adresser à

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUEBEC.

48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5, RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 289. — *Les Quarante-Heures*, 289.

Partie Officielle : Extrait d'une circulaire de S. E. le Cardinal Bégin, 290 ; Feu l'abbé J.-E.-A. Mercier, 291.

Partie non Officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'École Apostolique, 291. — CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ, 295. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 296 ; Belgique, 298 ; Etats-Unis, 298 ; Brésil, 399 ; Colombie, 299 ; Turquie, 300. — LES LIVRES, 300.

Bulletin social : DOCTRINE : Sauvegarder sa foi en l'éclairant, 301. — FAITS ET ŒUVRES : Optimisme antialcoolique, 302 ; La prohibition en 1914, 304.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 janvier. — Dim. dans l'oct. et I. ap. l'Épiph.
Lundi, 11. — De l'oct. *semid. privil.*
Mardi, 12. — De l'oct. *semid. privil.*
Mercredi, 13. — Oct. de l'Épiphanie.
Jéudi, 14. — S. HILAIRE, év., conf. et doct.
Vendredi, 15. — S. PAUL, 1^{er} ermite, conf.
Samedi, 16. — S. MARCEL, pape et martyr.
Dimanche, 17. — II ap. l'Épiph. Du dim.

QUARANTE-HEURES

10 janvier, St-Joachim. — 12, St-Apollinaire. — 14, Couvent de Deschambault. — 16, Franciscaines de Beaupré. — 17, Charny.

PARTIE OFFICIELLE

EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE DE S. E. LE CARDINAL BÉGIN À SON CLERGÉ
EN DATE DU 21 DÉCEMBRE 1914

II

Bien des fois, soit dans mes circulaires, soit dans mes conférences de la Retraite ecclésiastique, j'ai attiré l'attention du clergé sur l'importance des œuvres diocésaines, entre autres la Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance.

Dans les comptes rendus de 1913, on voit qu'un grand nombre de paroisses n'ont rien donné pour ces deux œuvres qui sont si belles, si nécessaires et qui devraient stimuler le zèle de tout bon prêtre.

Quoiqu'il en soit du passé, MM. les curés devront, à l'avenir, regarder comme obligatoires en conscience toutes les collectes diocésaines, sans exception aucune.

Les fidèles sont d'une générosité admirable, ils l'ont bien souvent prouvé. Ils donnent très volontiers pour toutes les œuvres de charité, mais il faut leur en fournir l'occasion. Il faut organiser ou réorganiser ces œuvres. Demandez et vous recevrez.

III

La croisade entreprise, depuis quelques années, contre le fléau de l'alcoolisme, a produit des résultats dont nous avons raison de nous réjouir. Des citoyens les plus distingués par leur position sociale — honorables juges, hommes politiques, avocats, médecins, journalistes, etc. — se sont imposé le sacrifice de parcourir nos paroisses, de plaider dans d'éloquents discours la sainte cause de la tempérance et de montrer à notre peuple la nécessité de faire la guerre aux buvettes où vont s'engloutir, avec les salaires, l'honneur et le bonheur des familles. Il doit nous être doux de rendre hommage à leur beau dévouement et de les en remercier du fond du cœur.

La loi des licences a été améliorée, les règlements municipaux modifiés pour le mieux, la prohibition complète adoptée en bien des localités, les buvettes réduites en nombre, les mesures de répression exécutées avec plus de vigueur.

Il nous reste à consolider, à rendre durables les résultats déjà obtenus et à les rendre encore plus parfaits. Avec le secours de Dieu et votre travail persévérant, l'amélioration se continuera, je n'en doute pas.

FEU L'ABBÉ J.-E.-A. MERCIER

M. l'abbé Joseph-E.-A. Mercier, ancien curé de Saint-Zéphirin de Stadacona, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 janvier courant, à l'âge de 40 ans et 9 mois, était membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge du collège de Lévis et de la Société ecclésiastique Saint-Joseph.

JULES LABERGE, ptre.
Secrétaire.

Archevêché de Québec, le 2 janvier 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ÉCOLE APOSTOLIQUE

Un an et demi, c'est, en chiffres ronds, l'âge de l'École Apostolique. Son histoire n'est pas longue, et, comme l'histoire d'un enfant de son âge, on ne la raconte pas dans les livres. Puis, si je vous disais tout ce que j'en sais, vous m'écouteriez peut-être d'une oreille distraite, comme on écoute les mères qui racontent leurs milliers de soucis, leurs millions de chagrins et leurs milliards de joies et d'espérances sur le petit qui dort au berceau, et cela me ferait trop de peine de vous voir regarder ailleurs pendant que je vous parle.

Pourtant, je brûle de vous en dire quelque chose ; car, voyez-vous, notre petit, il a des amis dont les uns vivent un peu loin, très loin même, et n'assistent pas à ses ébats de tous les jours ; mais ils l'ont un jour caressé avec tant d'affection, ils l'ont même si gentiment gratifié de leurs bienfaits qu'ils n'ont pas dû l'oublier. Ne seraient-ils pas heureux d'avoir quelques nouvelles de leur protégé ? et l'époque n'est-elle pas favorable pour me permettre de leur en donner ?

Et d'autres qui l'ont connu moins intimement, mais en ont entendu parler dans des termes si pleins de bienveillance, m'endureront bien de leur en dire quelques mots. Ce sera tout court. Je commence.

Vingt enfants, deux prêtres pour les surveiller, les diriger et les aimer, voilà tout le personnel de l'École Apostolique Notre-Dame. Ces vingt enfants veulent tous devenir des prêtres ; c'est la dernière nouvelle qu'ils m'ont chargé de dire à tous ceux qui s'intéressent à eux. Tous les vingt fréquentent les classes du Séminaire à titre d'externes et reviennent immédiatement à l'École, quand les classes sont finies. Ici donc, études, récréations, prières, sommeil, repas. Pardon ! les repas, il faut les prendre ailleurs, car outre qu'il n'y a pas de salle à manger dans notre maison, les armoires sont vides, et alors, il faut aller refaire nos forces chez nos charitables voisines, les bonnes Sœurs de la Charité qui moyennant quatre-vingts piastres par mois donnent à nos vingt élèves une table plus que convenable. C'est dire qu'elles en nourrissent douze gratuitement. C'est sur la Providence qu'elles comptent pour réparer le déficit évident d'un pareil marché, et je suis sûr qu'elles n'ont pas tort.

Pour le reste de nos dépenses nous espérons en la charité publique. Elle ne nous a pas manqué ; et pourtant le secours ne nous est pas venu de tous ceux à qui nous l'avions demandé. Dans une circulaire en date du 23 octobre 1913, Monseigneur l'Archevêque recommandait « de toute son âme cette nouvelle œuvre d'apostolat » et fondait l'« Œuvre des vocations », association destinée à fournir les secours nécessaires pour soutenir et développer l'École Apostolique. Fort de cette recommandation, j'adressai dans le cours de l'année 1914 à chaque curé du diocèse un certain nombre de billets de l'Association à faire distribuer par des zélateurs ou des zélatrices de son choix. Jusqu'aujourd'hui soixante-seize paroisses ont répondu à l'appel en donnant une somme de \$3,788.92, ce qui produit une moyenne de cinquante piastres par paroisse. Cent quarante autres paroisses n'ont pas encore donné signe de vie. Sur ce nombre, je sais que quelques-unes se disposent à nous favoriser prochainement de leurs largesses. Si le chiffre de la contribution de soixante-seize paroisses seulement est si élevé, il faut l'attribuer à la générosité vraiment étonnante de quelques-unes. Ainsi la paroisse Notre-Dame de Québec à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir a donné \$760.00 ; l'Ancienne-Lorette, \$334.00 ; et elles sont assez nombreuses celles qui ont apporté cent piastres et plus. Je ne résiste

pas au désir de les nommer : Sainte-Anne de la Pocatière, Saint-Pascal, Saint-Sauveur de Québec, Notre-Dame du Chemin, Saint-Michel, Saint-Casimir, Saint Thomas de Montmagny, Saint-Cajétan d'Armagh, Saint-Romuald, Saint-Pacôme. Plusieurs autres, dont la population est peu considérable, n'ont pas été moins admirables dans leur charité. Ainsi, par exemple : Saint-Ferréol, Notre-Dame du Portage, Saint-Denis, etc. Ici, je m'aperçois qu'il faudrait faire une liste trop longue.

Évidemment, si toutes les paroisses du diocèse se liguait pour nous être utiles et agréables en favorisant l'établissement de l'« Œuvre des vocations » tel que suggéré dans la circulaire indiquée plus haut, avant qu'il soit tard, nous pourrions avoir une maison convenablement grande, une cour de récréation à nous, et conséquemment admettre plus facilement les enfants qui se présentent en si grand nombre et que nous devons nécessairement refuser, faute de ressources et par manque de place.

A vous donc, MM. les curés, le soin de cette fondation de l'École Apostolique. Et qu'on veuille bien croire que nous ne voulons pas le moins du monde faire concurrence aux collèges classiques. Il ne nous appartient pas de juger de l'utilité d'un nouveau collège ; mais ce qui est bien sûr, c'est que nous ne songeons pas du tout à combler la lacune, si lacune il y a. Nous voulons tout simplement une petite école sacerdotale, et le jour où elle se transformerait en collège, notre but serait manqué. Nous voulons favoriser les vocations ecclésiastiques et religieuses en recevant chez nous les seuls enfants pauvres qui désirent sincèrement devenir prêtres et qui n'ont pas le moyen d'étudier ailleurs ; et pour bien des raisons, nous en voulons un nombre limité : pas plus de soixante.

Tout de même pour loger soixante enfants de façon convenable, il nous faut des ressources, et nous ne renonçons pas à l'espoir de les trouver dans vos paroisses. Cette œuvre est généralement bien acceptée chez le peuple, et il suffit de la lui recommander pour qu'il s'y associe volontiers.

Il nous faut des ressources pour acheter un terrain, pour bâtir une maison, pour assurer la pension de ces soixante pauvres. Faites le calcul et vous trouverez un gros montant au bas de la colonne. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à vous demander

ce qu'il nous faut, connaissant la charité de vos cœurs et la générosité de vos paroissiens. Pensez-vous qu'elles souffriront plus du froid de l'hiver et qu'elles auront retranché sensiblement au confort de leur maison, nos familles canadiennes qui ont adressé à nos cousins de France 2,500 caisses contenant un demi-million d'articles de lingerie et d'objets utiles, sans compter ce qu'elles ont adressé aux héroïques Belges? Il en sera de même, quand elles nous auront fourni les secours nécessaires à la fondation d'une maison dont le but sera de donner à notre pays et à notre diocèse en particulier, des saints prêtres qui béniront la mémoire de leurs bienfaiteurs en priant pour eux.

Dans sa circulaire, Monseigneur l'Archevêque avait annoncé que Monsieur l'abbé Lapointe, inspecteur ecclésiastique, avait bien voulu se charger de prêcher le recrutement des vocations ecclésiastiques dans les paroisses où il serait de passage le dimanche et de faire connaître l'« Œuvre des vocations ». Évidemment, M. Lapointe, malgré tout son zèle pour la cause, ne peut faire cette prédication dans toutes les paroisses, et le nombre de celles où il a pu se faire entendre est nécessairement restreint. Messieurs les curés n'ont qu'à consulter la circulaire au clergé N° 79, et le billet de l'association, et ils ont là amplement tout ce qu'il faut pour faire connaître et aimer à leurs paroissiens l'« Œuvre des vocations ». Nous comptons donc sur leur bonne volonté, et nous espérons qu'avant longtemps les cent quarante paroisses du diocèse qui n'ont pas encore pensé à nous, nous apporteront les secours de leur charité. Et n'est-ce pas une magnifique occasion que l'époque du jour de l'an pour nous faire parvenir nos étrennes? Nous les demandons au nom de tous ces petits pauvres qui veulent être des prêtres et qui réclament le secours de notre œuvre pour arriver à leur but. C'est au nom de l'Enfant-Dieu que vous nous les donnerez, et combien nous bénirons vos bienfaits et Jésus qui les aura inspirés !

GEO. MIVILLE, ptre.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

A l'Archevêché. — Jeudi matin, 31 décembre, à 10 heures, le clergé de Québec et des paroisses environnantes ainsi que des représentants de toutes les communautés religieuses, sont allés présenter à Son Éminence le Cardinal Bégin leurs hommages et leurs vœux de bonne année.

C'est S. G. Monseigneur Roy qui a parlé au nom de tous ; et Son Éminence, après avoir remercié Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Séleucie de ses bonnes paroles et de ses vœux, a béni ses chers collaborateurs. Chacun est allé ensuite saluer Son Éminence, ainsi que Monseigneur Roy et Monseigneur Marois, qui l'accompagnaient au salon.

Le lendemain, jour de l'an, aussitôt après la grand'messe, à la Basilique, les citoyens de la ville se sont rendus nombreux au salon de l'Archevêché, présenter leurs hommages à notre vénéré cardinal-archevêque.

A Sainte-Anne. — Durant l'année 1914, il y a eu au Sanctuaire de Beaupré, 193,379 pèlerins et visiteurs contre 240,734 en 1913.

Cette diminution, d'après le chroniqueur des Annales, n'est pas due à un refroidissement de piété et de dévotion, mais à ce que les voyages coûtent plus cher que jamais. Le tarif des chemins de fer est plus élevé, l'argent plus rare et la guerre a fait tout renchérir.

Le nombre des pèlerinages organisés est absolument le même que l'an dernier, soit 152. Sur ce nombre 132 sont venus de la province de Québec, 11 des États-Unis, 8 d'Ontario et d'autres provinces canadiennes. Le diocèse de Québec vient en premier lieu avec 40,580 pèlerins ; viennent ensuite les diocèses de Montréal et des Trois-Rivières.

Le nombre des messes célébrées a été de 7,900 ; 1,000 messes chantées et 6,900 messes basses. Durant l'année, il y a eu 206,000 communions.

Funérailles de M. l'abbé Dupuis. — Mercredi dernier, le 30 décembre 1914, avaient lieu au Pensionnat Saint-Louis de Gonzague les funérailles de M. l'abbé J.-B. Dupuis, ancien curé de N.-D. de la Garde.

Mgr C.-O. Gagnon a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Ernest Nadeau, du Séminaire, assisté de MM. les abbés Ls Turgeon et U. Perron, aumônier des Sœurs de la Charité.

Au chœur assistaient NN. SS. C.-O. Gagnon et Th.-G. Rouleau, le R. P. Debeauquesne, du Patronage, MM. les abbés H.

Desroches, curé de N.-D. de la Garde ; Benj. Demers, R. Casgrain, J.-A. Bureau, du Pensionnat Saint-Louis de Gonzague ; Alph. Têtu, chapelain de l'Académie Commerciale ; Geo. Miville et E. Journault, de l'École Apostolique ; Od. Gosselin et J. Paquet, du Séminaire ; U. Brunet, J. O'Farrell, curé de Framp-ton ; Alf. Paquet ; J.-J. Hunt, aumônier de l'Hospice Saint-Joseph ; I. Lecours, du Collège de Lévis ; J.-B. Dérome, aumônier des Sœurs de la Charité ; A. Lapointe, inspecteur diocésain ; A. Caron, de l'École Normale ; Lucien Gauvreau, aumônier du Couvent de Lauzon ; A.-A. Godbout, curé de Saint-François d'Assise ; A. Turmel, de Saint-Jean-Baptiste ; Cyr. Labrecque, de la Basilique ; I. Caron, missionnaire colonisateur ; Eug. Brunet, aumônier à Mérici ; N.-J. Proulx et E. Jobin, de Québec.

Dans l'après-midi la dépouille mortelle a été transportée, à Saint-Thomas de Montmagny, où un second service a été chanté par Mgr Henri Têtu, de l'Archevêché ; puis l'inhumation a été faite dans les caveaux, sous les dalles du sanctuaire.

Cérémonies de fin d'année. — Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier avait lieu à l'église Notre-Dame du Chemin une cérémonie religieuse fort imposante. De 11 heures à minuit eut lieu une heure d'adoration réparatrice, présidée par S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, suivie de la messe de minuit à laquelle les hommes ont fait la communion en très grand nombre.

À Saint-Roch, en même temps, avait lieu une cérémonie semblable, tandis qu'à Saint-Sauveur, les hommes faisaient une nuit complète d'adoration.

Notes. — Dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, dimanche dernier, ont été faites les prières commandées par Son Éminence le Cardinal pour la cessation de la guerre.

— M. l'abbé P. Vincent a été frappé de paralysie ces jours derniers, et, comme son état inspirait de graves inquiétudes, les derniers sacrements lui ont été administrés.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Une proposition agréée. — N. T. S. P. Benoît XV a eu la vive satisfaction de voir le roi George d'Angleterre et l'empereur Guillaume d'Allemagne adhérer à son projet d'échange des prisonniers de guerre blessés, devenus impropres au service actif.

Les deux chefs ont promis de mettre tous leurs soins à conclure l'arrangement en question.

On dit qu'en outre de ces réponses le Saint-Père a reçu des autres puissances belligérantes des réponses satisfaisantes. Il y a donc lieu

de s'attendre à ce qu'un grand nombre de prisonniers rentrent dans leurs pays au cours de ce mois.

La Hollande, la Suisse et l'Italie serviront probablement de territoire intermédiaire pour cet échange.

Nominations. — S. E. le Cardinal Tecchi est nommé Pro-Préfet de la S. C. des Rites, vu l'état de santé du Préfet, S. E. le Cardinal Martinelli. S. E. le Cardinal Serafini devient membre de la S. C. du Saint-Office.

Une bombe dans la basilique Saint-Clément. — Une bombe a fait explosion dans la cour de la basilique Saint-Clément, église titulaire du cardinal O'Connell. Les dommages ont été presque nuls, sauf que plusieurs des vitraux ont été brisés.

Cette basilique est un des plus anciens monuments de la Ville éternelle. Elle est située au pied du mont Cœlius, sur la via San-Giovanni in Laterano. La construction en remonte à l'année 385 de l'ère chrétienne. L'édifice vénérable fut saccagé en 1084 par Robert Guiscard et resta abandonné jusqu'en 1108.

Après cette période de destruction l'église actuelle fut bâtie par Pascal II en partie sur les ruines de la vieille église. Par les soins du cardinal O'Connell, les sous-sols de la basilique souterraine, c'est-à-dire de la basilique primitive, découverte en 1857, ont été déblayés et asséchés. On y retrouve une vaste salle terminée sur deux côtés par deux murs en grosses masses de tuf et qui remontent à l'époque républicaine, peut-être même à celle des rois de Rome.

Abjuration. — L'amiral George D'Acy-Irvine, de la flotte britannique, a abjuré le protestantisme. Il a été admis dans le giron de l'Église catholique par Mgr MacIntyre, recteur du Collège anglais.

Le protocole. — Toute la splendeur et la pompe du cérémonial pontifical sont rétablis par S. S. Benoît XV. Le nouveau pape est revenu à l'étiquette suivie du temps de Léon XIII et que Pie X, dans sa grande simplicité, avait cru devoir mettre en grande partie de côté. Une preuve évidente du nouvel état de choses a été donnée quand Benoît XV officia à la dernière messe funèbre célébrée pour le repos de l'âme de Léon XIII.

Les femmes ont dû se conformer au protocole rigide du temps de Léon XIII.

La vieille coutume des tribunes, abolie par Pie X, a aussi été rétablie; et il n'y a pas de doute que le Pape se servira de la « Sedia Gestatoria ». Les audiences du nouveau Pontife contrastent avec celles du dernier Pape quand à la rigidité de l'étiquette que Benoît XV fait suivre en détail.

Une dépêche. — S. E. le Cardinal Gasparri, secrétaire d'État du Souverain Pontife, répondant à la demande, que faisait le « Daily Chronicle » de Londres, d'un message du Pape pour le nouvel an, a télégraphié au journal anglais : — « Sa Sainteté pleure sur la guerre et, se voyant impuissante à y mettre un terme, s'applique à en alléger les épreuves, et

Elle suscite d'ardentes prières au Christ-Rédempteur, pour qu'il inspire au cœur des gouvernements la charité chrétienne qui mettrait fin à ce fléau ».

BELGIQUE

La guerre au catholicisme. — La présente guerre met peut-être en question tout l'avenir catholique du vaillant peuple belge. C'est l'élément catholique qui a été le plus éprouvé par l'invasion prussienne-protestante. Partout les Allemands ont organisé et poursuivi la destruction presque systématique des écoles libres et catholiques, tandis qu'ils laissaient à peu près indemnes les écoles libres-penseuses et athées, œuvre des municipalités hostiles à l'Église, comme par exemple, celles de Charleroi, de Jemmapes, de Tamines, et celles de la plupart des villes situées dans les vallées de la Meuse et de la Sambre.

Partout aussi, les Allemands se sont attaqués aux communautés religieuses dont, en bien des cas, ils ont fusillé les membres et détruit les établissements. Beaucoup de catholiques autrefois à l'aise, riches même, sont absolument dans le chemin, ruinés complètement.

Et cependant les socialistes ménagés par les Allemands travaillent, avec succès trop souvent, à accaparer pour eux seuls, à leur profit, les secours qui sont envoyés pour ceux qui ont le plus souffert des dévastations et de la barbarie allemandes.

ÉTATS-UNIS

Mort de S. G. Mgr Riordan. — S. G. Mgr Patrick-William Riordan, archevêque de San Francisco, est décédé, le 27 décembre dernier, en son palais archiépiscopal, à l'âge de 73 ans.

Mgr Riordan était Canadien par sa naissance. Il vint au monde à Chatham, N.B., en 1841. Il fit ses études classiques à l'Université Notre-Dame, à Chicago et ses études théologiques à Rome et à l'Université de Louvain. Il étudia aussi à Paris. Ordonné prêtre à Malines, en Belgique, en 1865, par le cardinal Stercks, il revint aux États-Unis, à Chicago, où il fut nommé professeur de Théologie au séminaire de Sainte-Marie-du-Lac. Après avoir été curé à Woodstock, à Joliet et enfin à Chicago, il fut nommé, en 1883, évêque titulaire de Cabesa et coadjuteur avec droit de succession de S. G. Mgr Alimany, archevêque de San Francisco. La mort de S. G. Mgr Alimany, en 1884, le fit monter sur le siège archiépiscopal. Son épiscopat a donc duré plus de trente ans.

Mgr Riordan laisse des œuvres et des fondations nombreuses derrière lui. Pendant toute sa carrière il s'est fortement intéressé à la cause des maisons d'éducation catholiques, et il a doté son archidiocèse et la ville de San Francisco d'un grand nombre de ces établissements, en particulier d'un magnifique séminaire diocésain. Il a multiplié, en outre, les hôpitaux et les hospices dans son vaste diocèse. Enfin, plein de foi dans la grande mission de la presse catholique, il s'est occupé avec zèle de l'œuvre des journaux catholiques. Sa carrière a été véritable-

ment apostolique. Avec lui disparaît une des figures les plus importantes de l'épiscopat américain.

BRÉSIL

Vie catholique. — La population du Brésil est en grande majorité catholique. « L'essor du catholicisme, dit Mgr Duarte, archevêque de Sao Paulo, date de la République, non que celle-ci s'y soit montrée spécialement favorable, mais parce que la liberté de l'Église fut inscrite dans la Constitution et généralement respectée. »

Sous ce régime l'organisation catholique s'est développée. Elle compte à présent un cardinal, neuf archevêques et cinquante et un évêques. Malheureusement le manque de prêtres se fait sentir. Les vocations sont d'autant plus difficiles que le pays est plus riche et les situations d'avenir plus brillantes pour la jeunesse.

Le culte est entretenu par la grande générosité des fidèles. Ces années-ci on élève de nombreuses églises, un peu partout. L'une d'entre elles, la cathédrale de Sao Paulo, vaste église de style français du treizième siècle coûtera plus de deux millions de piastres.

L'enseignement est libre, mais les écoles catholiques, assez bien organisées et assez prospères, ne sont pas encore soutenues pécuniairement par l'État.

Si les fidèles donnent beaucoup pour la construction et l'entretien des églises, pour le culte, ils ne semblent pas comprendre encore toute l'importance de la presse catholique. La majorité des journaux sont mauvais et les catholiques n'ont pas encore suffisamment organisé les leurs. Et cependant ils ont grandement besoin de les répandre et de les opposer partout aux mauvais, car la Franc-Maçonnerie italienne travaille sourdement contre l'Église en ce pays.

COLOMBIE

Un président catholique. — Les élections présidentielles ont eu lieu, il y a quelques mois, en Colombie. Elles ont amené à la présidence un des chefs du mouvement catholique dans ce pays, le Dr José V. Concha.

M. le Dr Concha a succédé à M. Restrepo pour lequel les catholiques n'avaient pas une grande sympathie, car, tout en affichant des sentiments catholiques, ce politicien féru de libéralisme les mettait de côté dans sa vie publique ; il ne manquait jamais l'occasion de favoriser en sous-main les ennemis de l'Église, de leur confier des postes importants dans l'administration. Il préparait aussi, sous prétexte de largeur d'esprit, l'arrivée au pouvoir de la Franc-Maçonnerie. Et si on avait continué dans la voie où ce chef avait engagé l'État colombien, les mauvais jours de la persécution antireligieuse n'auraient pas tardé à se lever dans ce pays. Heureusement que le peuple a vu ce qui se préparait. Et les dernières élections ont donné une forte majorité aux conservateurs, non seulement à la Chambre mais aussi au Sénat.

Grâce à ce coup de barre donné à droite la Colombie pourra faire honneur à son vœu national d'érection d'un sanctuaire dédié au Sacré-

Cœur, vœu auquel s'était ajouté la donatior, au Pape, par le gouvernement, du palais du délégué apostolique. Elle pourra aussi continuer d'être autre chose qu'un pays d'anarchie et de persécution contre l'Église.

TURQUIE

Nouveau délégué apostolique à Constantinople. — Le nouveau délégué apostolique en Turquie, Mgr Dolei, s'est rendu à Constantinople et a été reçu par le sultan Mehmed V. Mgr Dolei présenta au sultan une lettre autographe de S. S. Benoît XV. C'est la première fois qu'un délégué apostolique est reçu par le sultan, sans l'intervention de l'ambassadeur de France.

LES LIVRES

M. l'abbé H. BELS. *Figures de Pères et Mères chrétiens*. Troisième série (du XIXe siècle jusqu'à nos jours). Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte), in-12, 256 pages, 2 francs. En vente chez J.-P. Garneau, Québec.

M. l'abbé Bels vient de terminer sa série de *Figures des Pères et Mères chrétiens*. Ce troisième et dernier volume donne des biographies de personnes ayant vécu du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Ces *Figures* contemporaines ne sont pas les moins intéressantes de la série. Ces lectures, tirées de divers auteurs, sont courtes en général, mais très bien choisies. C'est une série de médaillons, bien frappés, qui défilent sous nos yeux, charment notre esprit par leur diversité et touchent notre cœur par leur beauté morale. Les trois volumes de M. l'abbé Bels seront d'un réel profit pour les parents et les éducateurs qui ont le souci d'élever l'enfance et la jeunesse dans les saintes croyances dans l'horreur du péché, dans la soumission aux préceptes divins, dans le respect, le dévouement et la fidélité à l'église catholique. Ils seront aussi très utiles à nos confrères du ministère pour leur catéchisme et leur prédication.

Paul LALLEMAND. *Allocutions pour les Jeunes Gens*. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte), in-12, 244 pages, 3 francs. En vente chez J.-P. Garneau, Québec.

Ces *Allocutions* ont été préparées, en grande partie, pour les élèves de l'École Massillon, dont le Père Lallemand était professeur. Elles ont été favorablement accueillies du public puisque c'est une troisième édition que l'éditeur nous présente aujourd'hui. Ces allocutions sont courtes, vivantes et pratiques; elles renferment des conseils de piété et de morale très appropriés à un jeune auditoire de collège. Ce livre sera lu partout avec un vif intérêt et un réel profit.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

SAUVEGARDER SA FOI EN L'ÉCLAIRANT

Perfectionnez votre instruction religieuse.

Mes frères, n'est-ce pas chose étonnante, à mesure que le jeune homme grandit, il tient à honneur de développer ses forces physiques, d'accroître la somme de ses connaissances, d'affermir son jugement, d'enrichir son expérience, de châtier son langage et d'affiner son style, de s'initier plus complètement aux usages du monde, de se renseigner davantage et mieux sur la marche des événements. L'homme fait prend à cœur sa culture professionnelle. Où est, dites-moi, l'avocat, le magistrat, le médecin, le négociant, qui ne rougirait de devoir avouer, à quarante ans, que depuis vingt ans il n'a plus rien appris ?

Or, n'est-il pas vrai que, si on les interrogeait, beaucoup de catholiques de vingt, de trente et de quarante ans seraient contraints de confesser que, depuis l'époque de leur première communion, ils n'ont plus appris leur religion, qu'ils l'ont, peut-être, désapprise ?

Je comprends que, en ce temps de désarroi, l'irrégion fasse des conquêtes et je le déplore ; mais ce qui s'explique moins, c'est qu'un homme intelligent, croyant, conscient de la faveur que Dieu lui a faite en lui accordant le privilège de la Foi, se résigne à ignorer ce qu'il croit, pourquoi il le croit, à quoi l'engagent envers Dieu et envers ses frères les solennelles promesses de son baptême.

Tout homme instruit devrait avoir dans sa bibliothèque un catéchisme, sinon pour en réapprendre la lettre, du moins pour en méditer le texte. Le catéchisme le plus recommandable est le *Catéchisme du Concile de Trente*, œuvre admirable de clarté, de précision, de méthode, où, sur l'ordre des Pères du Concile de Trente, une commission de théologiens de valeur a été chargée de condenser la substance de la Foi, de la morale, des institutions du christianisme.

Pour se renseigner sur l'objet de leur Foi, les catholiques instruits devraient en outre posséder un manuel des enseignements dogmatiques de l'Église, par exemple celui de Denzinger, et les principales Encycliques pontificales qui s'adressent à notre génération, notamment celles de Léon XIII, de glorieuse mémoire, et de Sa Sainteté Pie X.

Puis, ils devraient avoir sous la main, sinon le texte intégral de la Bible, au moins *le Nouveau Testament*, c'est-à-dire, les Évangiles, les Lettres des Apôtres, le récit des Actes des Apôtres. Il leur faudrait aussi une *Histoire de l'Église* et un *Traité apolo-gétique*.

Pour entretenir et alimenter sa piété, chaque fidèle devrait posséder un *Missel Romain* et un *Traité liturgique* qui lui explique les cérémonies de la Messe et des principales manifestations du culte religieux dans l'Église.

L'Imitation de Jésus-Christ, les *Méditations sur l'Évangile* par Bossuet, *l'Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales ; enfin, quelques vies de Saints, qui nous représentent l'évangile en action, formeraient dans leur ensemble, et à un prix très modique, le minimum de la bibliothèque religieuse d'une famille chrétienne.

Chaque famille, si humble soit-elle, devrait posséder quelques livres de religion et de piété.

Il m'est arrivé de parcourir du regard la bibliothèque d'amis voués aux carrières libérales : il s'y trouvait des livres de sciences, de littérature, d'histoire profane ; que de fois l'on y eût cherché vainement le rayon de la littérature religieuse !

Est-il bien surprenant que, sur des esprits si mal armés pour la résistance, une objection formulée avec audace ait aisément prise ? On s'épouvante alors et l'on appelle au secours l'apologétique.

L'apologétique a son rôle dans l'Église, sans doute. A l'attaque, il faut opposer la défense. Quand quelqu'un est malade, il fait bien d'appeler le médecin.

Mais l'hygiène vaut mieux que la médecine !

Étudiez de préférence l'exposé et les preuves de la doctrine catholique, pénétrez-vous de ses enseignements, méditez-les ; mettez-vous au courant de l'histoire de l'Église, renseignez-vous sur les œuvres de son apostolat.

Le Cardinal MERCIER.

FAITS ET ŒUVRES

OPTIMISME ANTIALCOOLIQUE

Quelqu'un m'écrivait, ces jours derniers : « Je vous trouve « un peu trop optimiste quand vous affirmez que la lutte antial-
« coolique s'achève, dans le diocèse de Québec : nous avons
« encore des paroisses où on pratique la tempérance à trois coups
« par jour, sans compter ceux des visites ! »

Mon correspondant a raison : il se place vis-à-vis la tâche considérable qui reste à accomplir, et je n'ai pas tout à fait tort : j'envisageais le travail accompli et plus spécialement, la lutte menée contre les débits de boisson. Mais, s'il est vrai que nous voici à livrer les derniers combats contre la buvette, il n'en est pas moins très juste de remarquer que la tempérance est loin d'avoir établi partout, et parfaitement, son règne bienfaisant.

Le temps des fêtes en apporte au moins observateur des exemples probants.

Je sais telle paroisse où la presque totalité des gens s'est abstenue, cette année, comme d'ailleurs, depuis plusieurs autres, de tout usage de boissons alcooliques. Néanmoins, j'y ai vu de mes yeux des groupes de jeunes gens se passer à la ronde, le soir, aux coins sombres des rues peu fréquentées, le flacon de « gin », abandonné par les vieux. Qui l'a vendu ? Il y en a cinquante qui le savent dans la localité ; mais il ne s'en trouve pas un qui ait le courage de dénoncer le vendeur hypocrite lequel continue, contre le vœu de tous, à empoisonner ceux qui sont l'avenir de la race.

Respect humain, préjugé, crainte des représailles, manque de sens chrétien et patriotique, difficulté d'atteindre le but à cause des complications de l'administration publique, et de l'application imparfaite des lois : voilà tout autant de raisons qui gardent là cette école d'alcoolisme et d'ivrognerie... et voilà, cher correspondant, pourquoi vous n'avez pas tort de dire que le travail de tempérance ne fait que commencer.

On m'a raconté ceci, qui ne vous surprendra point et qui prouve que votre idée vaut qu'on la note.

Il y avait, quelque part, certain vendeur de boisson qui, pour cacher son commerce illicite, avait recours aux moyens les plus incroyables. Je n'en indique qu'un : ce misérable pratiquait la communion fréquente !

Un jour, cependant il lui arriva des nouvelles mauvaises de chez le percepteur du revenu. Il paya, la somme étant minime, comparée à ses bénéfices clandestins. Une seconde fois, la pénalité étant plutôt un tendre avertissement qu'une correction destinée à guérir, il voulut bien verser son obole dans la caisse de l'officier gouvernemental. Quand celui-ci, vu une troisième plainte et surtout les paroles sévères d'un curé qui n'a pas froid aux yeux et n'a pas peur des fonctionnaires publics, imposa une amende considérable, l'électeur libre se réveilla chez le vendeur enchaîné : il vit son député qui, étant de la « loyale opposition de sa Majesté » et donc impuissant, le renvoya à un ministre prépotent d'icelle, lequel ministre conseilla de payer les frais d'huissier et de s'en tenir là, en dépit des réclamations possibles.

Et cela fut fait ainsi. Pour régler le cas définitivement, le vendeur qu'on aurait dû mettre sous les verrous, compte sur son vote et sur ceux de ses quatre fils.

Le prochain candidat assez enrichi par les caisses électorales de son parti pour verser la somme en souffrance, achètera ce vendeur qui mérite bien de finir par être un vendu et ce sera... une défaite pour la cause de la tempérance.

Chacun voit quel travail difficile, tenace et long s'impose à tous ceux qui veulent la victoire finale. Ce ne sera pas trop de toutes les bonnes volontés pour le mener à terme. Dieu voudra qu'elles ne fassent point défaut. Donnons, d'abord, la nôtre et prions Dieu qu'Il fasse voir à chacun son devoir en lui donnant la force de l'accomplir.

Après cela, nous serons tous d'heureux optimistes.

AUBERT DU LAC.

LA PROHIBITION EN 1914

Le *Journal*, de Providence, un des plus importants et des plus sérieux organes quotidiens en Rhode-Island, rappelle les développements considérables accomplis durant l'année 1914 en matière de prohibition.

Voici les principaux faits qu'il énumère :

1° — Au début de la guerre, la vente de la vodka est abolie en Russie par décret impérial et durant ces derniers jours, la bière est bannie de Petrograd.

2° — La France défend le commerce de l'absinthe.

3° — En Angleterre, les autorités réduisent le nombre d'heures pendant lesquelles les buvettes peuvent rester ouvertes.

4° — Le premier mars, la loi de la prohibition est proclamée dans l'État du Tennessee.

5° — Le premier juillet, la Virginie de l'Ouest se range à son tour sous le régime de la prohibition.

6° — Le trois novembre, l'Arizona, le Colorado, l'Oregon et l'état de Washington adoptent des amendements à la constitution prohibant la vente des liqueurs dans les limites de ces États.

7° — Le vingt-deux décembre, la majorité des représentants à la Chambre basse fédérale se déclare en faveur de soumettre un amendement à tous les États, au sujet de la prohibition.

A ces faits généraux de première importance s'en rattachent une foule d'autres moins éclatants, démontrant à n'en pas douter que les principes de la prohibition gagnent considérablement de terrain.

On a beau vouloir les ignorer totalement ou les juger comme n'étant pas sérieux, il n'en reste pas moins acquis que la prohibition est aujourd'hui l'un des plus vivants problèmes qui occupent l'attention des économistes et des sociologues américains.

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 sep-
tembre 1914 - - - - - \$543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre] 1914.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.81
1914 (30 sept.)	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer
les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

Bureau Chef : Édifice "DOMINION", 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1865.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

F. S. STOCKING, 32, St-Louis

QUÉBEC.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGNS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 88, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

EDITION NOUVELLE ET
DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————○

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières
Livres de prix

Spécialité :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande



La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, de cure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J. A. T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles